



avec le soutien de la



19 rue du Lt. BATANY  
92190 MEUDON

Logement foyer, ONG de développement  
Encadrement d'un groupe de musique paraplégique

# Assemblée générale du 24 novembre 2021

## Rapport moral exercice 2020 Karibu MEUDON

### **Une année 2020 réussie sur bien des aspects :**

Notre dernière AG s'est déroulée le 11 octobre 2020, en pleine pose de confinement, nous n'avons eu aucun cas contact, aucune contamination. La trésorerie est bonne. Nos amis nous ont accordés 43 258 € de dons, au lieu de 38 000€ en 2019. 95% sont affectés à kinshasa, 5% à Meudon (2000€) Le nombre de nos adhérents et donateurs a progressé. Il est désormais de 177 dont deux anciens directeurs généraux de l'administration centrale (DGCS) qui ont été les anciens patrons d'Olivier à l'époque où il était en activité. De grands travaux de maintenance ont été réalisés par nos résidents orientés par l'entreprise d'insertion Espaces. Le Maire de Meudon, comprend notre situation et nous soutien, quatre voisins accompagnent les résidents. L'épicerie solidaire se mobilise pour nous ainsi que deux AMAP. Nous poursuivons notre engagement avec l'observatoire départemental du mal logement (OPML92), les collectifs citoyens fraternels de Meudon et des Hauts de Seine,

Au niveau national la DIHAL qui dispose désormais de compétences étendues, nous a invité à six rencontres de travail

La nouvelle Ministre du logement Emmanuelle Wargon soutient la relance des résidences sociales. La continuité des hébergements d'urgence a été renforcée 700 millions ont été accordés en ce sens cette année, le budget 2022 du secteur Accueil Hébergement Insertion (AHI) sera encore renforcé pour atteindre 2,7 milliards

Karibu a le statut de « logement foyer conventionné » et est géré en habitat partagé. Son existence repose sur la une convention de logement foyer de 2001 qui lui donne son statut juridique et ses financements de logement, il a été signé entre le Préfet, le propriétaire et le gestionnaire, Il est contraignant pour tous jusqu'en 2033, interdisant le renouvellement des subventions d'investissement PLAI avant vingt ans et le changement d'objectif du foyer.

### **Notre propriétaire est désormais calme**

Notre propriétaire qui cherchait à nous faire partir pour internaliser la gestion et doubler ses revenus, ne peut rien faire pour des raisons juridiques et financières. Il est tenu par la convention logement foyer signée en 2001 par le Préfet et liée au PLAI

En 2016 l'administration avait augmenté notre subvention, après l'intervention de notre propriétaire auprès de l'administration, cette subvention a été suspendue et subordonnée à un accord impossible avec lui. En mai 2021 ce même propriétaire est venu constater l'état de nos locaux, restaurés par les résidents à l'état neuf. Sur un plan juridique nous ne sommes pas expulsables et nous sommes chez nous de plein droit nous ont indiqués deux avocats consultés. Il nous reste à obtenir notre subvention un temps suspendue

### **Nous attendons un rééquilibrage du dossier**

Le préfet, Monsieur Soubelet qui nous avait reçu et nous soutenait est parti en nous donnant les éléments contenus dans le dossier, la directrice DRIHL qui avait suspendu notre subvention est partie, le Secrétaire général qui nous avait reçu à deux reprises sans nous permettre de déboucher sur une solution financière favorable à la poursuite de nos activités est parti. Notre dernier courrier est resté sans réponse alors que le dossier est vide, que nous cochons toutes les cases de la bonne gestion. Que nos locaux sont aux normes, qu'ils ne présentent pas de danger ni d'indications de mauvaise maintenance. C'est ce que nous a indiqué formellement un organisme officiel agréé.

### **Nos valeurs essentielles à préserver,**

L'habitat partagé est au fondement, il a été institué par notre administration elle-même en 1986 qui a été le maître d'ouvrage de la réhabilitation de notre pavillon. Il inscrit le principe de **fraternité**, de bien commun et de partage dans notre action. Cette fraternité qui s'inscrit peu à peu dans le droit civil, dans la vie réelle (décision du conseil constitutionnel en juillet 2018 sur le principe de fraternité, article 200-1 du code de la construction sur l'habitat participatif (loi Alur 2014). qui encourage les « logiques de partage et de solidarité entre habitants » l'habitat partagé dans le champ du handicap, de l'intergénérationnel et des personnes âgées.

L'autonomie des **résidents pour qu'ils soient acteurs de leurs vies**, parce que toute personne qui subit sa vie est cassée, par ce que nous nous inscrivons dans une histoire enracinée dans une logique d'émancipation humaine.

### **Une situation financière saine :**

Nos comptes présentent un excédent sur trois ans. En 2018 de 1570 €, en 2019 de 4500€ en 2020 de 2254€, mais qui n'atteint ce résultat que pas le don des amis.

### **Un bilan global respectable**

Nous avons accompagné 280 personnes en difficulté en 42 ans, avec un taux de sortie positive annuel de 29%, plus élevé encore dans la dernière période pour atteindre 40% vers le logement social ou privé, nous disposons d'un petit réseau d'anciennes familles, 170 adhérents et donateurs, une vraie mixité sociale fondée sur de bonnes relations de voisinage en milieu résidentiel, des locaux aux normes (10m<sup>2</sup> pour les chambres 17,8 pour les studios)

## Des soutiens prestigieux publics et privés

Outre le Maire de Meudon

- Deux anciens directeurs généraux du Ministère des Affaires Sociales dont l'un a été également président du comité d'entente des écoles de travail social en France et directeur général de l'ARS de Midi Pyrénées, le deuxième a été président du comité national d'évaluation des politiques d'insertion professionnelle des jeunes,
- Deux anciens préfets de région, dont M. Daniel Canepa, président deux fois élu de l'association des préfets,
- Etienne Pinte, ancien maire de Versailles et ancien président du CNLE
- Pascal Payen Appenzeller présent dans les négociations, délégué testamentaire de la fondation André Malraux, délégué général du Geste d'Or
- Pierre Louis Rémy, délégué interministériel en son temps, ancien conseiller spécial de Martine Aubry
- L'ancien directeur de la DDASS qui nous a accordé le premier agrément,
- Une vingtaine d'anciens ou actuels hauts fonctionnaires,

## Karibu Kinshasa est le deuxième pôle de nos activités depuis 2002, autour de la réunification des enfants des rues

Voici le budget rassemblé pour cette activité au cours des quatre dernières années. Il est destiné à la réunification familiale des enfants des rues et le soutien de l'activité économique des familles

	2018	2019	2020	2021	
Budget annuel global (en dollars)	55.822\$	35.560\$	40.184\$	53 490 \$	Au total <b>1000 enfants ont été réunifiés</b> dans leurs familles presque sans échec pour une population de 25 000 enfants vivant dans la rue.
Nombre d'enfants réunifiés Dans leurs familles	70e	40e	42e	65e	Nous disposons d'une équipe de sept salariés, quelques vacataires et de nombreux

appuis extérieurs. L'équipe est motivée, unie, fortement engagée sur nos valeurs, entourée de nombreux gardes fous. Ils sont placés sous l'autorité d'Yves Tungila, ingénieur aéronautique, président d'une pépinière de compétence et talent l'IJDC et le représentant local, Léonard Matamba, ancien directeur financier d'un programme de la Banque Mondiale sur les femmes victimes de violence et actuellement formateur à l'ONU Afrique.

Notre programme composé de quatre entités : la réunification familiale des enfants des rues, un service de santé, une mutuelle de crédit pour aider l'activité économique des parents, une exploitation agricole. Sont en cours de création : un projet d'exploitation avicole, une cordonnerie qui servira pour la formation professionnelle aux jeunes. l'acquisition d'un minibus de transport collectif servira a notre autofinancement.

## **Le groupe de musique Staff Benda Bilili, est le troisième pôle de nos activités**

Il est né de la rencontre fortuite de ce groupe de musiciens paraplégiques qui a rempli des salles de spectacle dans 40 pays, et dont le film documentaire, primé à Cannes, a fait 400 000 entrées en France, a été projeté dans toutes les classes de 4<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> de France, vendu dans 14 pays); Nous intervenons pour encadrer les deux projets sociaux communs handicap et enfants des rues et comme manager de la musique. Le covid a interrompu totalement les activités musicales mais nous avons un pré accord pour un film

### **Rapport financier de l'exercice 2020**

Le bilan de l'année 2020 présente un résultat excédentaire de 2 254 euros. Les charges sont un plus élevées qu'en 2019, cette année des travaux de rénovation de la maison ont été effectués. Les matériaux et les fournitures ainsi que la rémunération d'un résident pour des heures de bricolage représentent une dépense d'environ 3 000 euros.

L'association a reçu de Véolia (eau) une facture de régularisation sur plusieurs années, la dépense avait été provisionnée les années précédentes, le paiement s'effectuera selon un échéancier en 2021.

Il n'y a pas eu d'investissement en matériel, seuls quelques petits matériels ont été achetés : tente de jardin et un micro-onde.

Les dons reçus ont atteint 43 258€, ils correspondent aux reversements adressés à Kinshasa.

Les prestations usagers et APL CAF correspondent aux produits de l'hébergement, au total huit personnes ont versé des redevances en 2020, deux résidents sont partis et deux sont arrivés en 2020.

Les impayés des loyers sont en partie couverts par la reprise de provision. Les produits ont progressé, l'association a perçu plus de dons, à noter notamment ECODIS qui a versé 8 000 euros cette année au lieu de 3500 € les années passées. L'association, après des années très difficiles, a retrouvé un bon équilibre économique qui devrait permettre à ses administrateurs d'aborder l'avenir dans de meilleures conditions.

Le 24 novembre 2021

Batoma Coulibaly, trésorière de l'association

En liaison avec le cabinet d'expert-comptable JPA international



## **Les bonnes nouvelles pour l'avenir**

Plusieurs associations au sein du collectif citoyen fraternel et désormais les services sociaux du conseil départemental (SST) nous adressent des candidats à l'hébergement  
Maitre Mizou Bilongo, avocate au barreau de Paris vient de gagner un contentieux contre un gros cabinet d'expertise immobilière au bénéfice d'une ancienne résidente et s'engage sur le dossier Staff Benda Bilili car les musiciens n'ont pas été payés pour leur film  
le CASP (centre d'action sociale Protestant) continue de nous soutenir et est membre du CA  
Marion Lebon nous offre son hospitalité dans sa magnifique propriété en bord de forêt avec piscine

**177 adhérents et donateurs sur deux ans**